

charges énormes aux cultivateurs de Roubaix, mais aussi de les soumettre à un régime vexatoire. Le fermier, pour la perception de l'impôt, sera tenu de faire des déclarations et soumis à un contrôle; avant de renfermer ses récoltes, il devra attendre la vérification par les préposés de l'octroi et en attendant que ces formalités puissent être remplies, il courra le risque d'avoir ses récoltes endommagées par les variations subites de la température.

On peut se rendre compte par ces quelques réflexions de la gravité de la mesure dont sont menacés les cultivateurs de Roubaix; c'est, en effet, sous une forme plus juste et dans des proportions plus équitables le prélèvement de l'ancienne dîme du Seigneur.

On ne pourrait se douter qu'on puisse arriver encore aujourd'hui à des moines aussi absolument contraires à la liberté et à l'égalité dont on nous parle si souvent; ce ne sont pas assurément ces idées qui devraient prévaloir, surtout sous le régime qui nous gouverne aujourd'hui.

Nous espérons que l'Administration municipale voudra bien prendre en considération les réclamations que nous venons d'exposer, afin de pouvoir éviter l'application du décret du 21 février dernier, en ce qui concerne l'impôt sur les fourrages.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Des Cultivateurs de Roubaix.

Une des plus grandes utilités de nos jours, c'est de pouvoir imprimer soi-même tout ce que l'on veut. Aussi, M. Thévenin a-t-il résolu ce problème; car, dès à présent, tout le monde peut imprimer soi-même avec la petite imprimerie nationale. La boîte très-complète: 3 fr. C'est donc une très bonne affaire pour nos commerçants, industriels, gens d'affaires, etc., etc.

On peut également avoir de très-jolis griffes ou cachets que l'on peut composer soi-même ou faire composer de suite par l'inventeur, M. Thévenin, opticien, première galerie du côté de la Mairie, sur le champ de foire.

Assortiment considérable de lunettes, pince-nez, et instruments d'optique en tous genres. Hâtez-vous d'aller voir ce magasin.

15966

TRIBUNAL

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du 7 mai

AFFAIRE DANVAL

(SUITE).

L'audience de ce jour est consacrée aux médecins et aux experts. — L'opinion des médecins qui ont assisté Mme Danval pendant sa maladie de dix huit mois peut se résumer en ces termes: Surprise provoquée par la marche des désordres physiques; cessation de l'étonnement le jour où la justice expliqua les phénomènes par un empoisonnement; c'est un avis unanime. — Il s'en faut que le même accord règne parmi les experts.

M. Lhiva, le docteur Bergeron, le docteur Delens s'expriment nettement dans le sens de l'accusation. — M. Bonis est catégorique dans le sens de la défense.

M. Bonis expose que la présence de l'arsenic dans les intestins s'explique par la présence de ce corps dans les rideaux de la chambre à coucher. Il déclare en son ame et conscience, que Mme Danval n'est pas morte empoisonnée par l'arsenic. (Mouvement dans l'auditoire).

Repondant à une question du président M. Bonis déclare que n'étant pas médecin, il ne peut se prononcer sur le point de savoir à quelle cause doit être attribuée la mort de Mme Danval.

Un long débat contradictoire s'engage entre M. Bonis et M. le docteur Delens sur la question de savoir à quelles symptômes on peut reconnaître qu'il y a eu empoisonnement. Le docteur Delens estime qu'il y a eu empoisonnement lent ou tout au moins intermittent.

M. le docteur Gubler estime qu'il y a eu empoisonnement par l'arsenic, du moins une grande ressemblance, sans que du reste, le témoin veuille se prononcer sur la question de savoir si l'empoisonnement a été intentionnel ou accidentel. Il ajoute que, contrairement à l'avis de M. Bonis, l'absence de lésions dans les organes n'exclut pas l'empoisonnement.

M. le docteur Cornil, dont le témoignage est invoqué par l'accusé, examinant le rapport relatif à l'autopsie opérée par MM. Bergeron et Delens, dit que cette autopsie, n'a pas été complète, en ce sens que certains organes importants n'ont pas été suffisamment étudiés et que d'autres ne l'ont pas été du tout. Dans ces conditions, le témoin estime qu'il y a ténacité à conclure à l'empoisonnement. D'ailleurs les symptômes observés sur Mme Danval répondent exactement aux caractères de l'empoisonnement au arsenic.

Au cours de ce développement, un incident se produit. Le témoin se laisse aller à déclarer avec vivacité qu'une autopsie pratiquée dans de telles conditions est une honte. (Mouvement dans l'auditoire).

Le président intervient pour réprimer cette qualification injurieuse, que le témoin retire tout en maintenant sa critique, quant au fond. En résumé, le témoin ne croit pas qu'il soit possible de dire que Mme Danval n'est pas morte de mort naturelle. M. le docteur Gubler, appelé par le président, reconnaît qu'il eût été préférable d'explorer toutes les

voies indiquées par le docteur Cornil. Mais il est possible que les auteurs de l'autopsie n'aient pas eu nécessairement de consigner dans leur rapport les faits négatifs qu'ils avaient observés. Si des lacunes existent dans le rapport, elles n'ont aucune valeur. M. le docteur Galard, dont le témoignage est également invoqué par l'accusé, déclare que l'examen du rapport de MM. Bergeron et Delens n'a pas déterminé dans son esprit, le conviction que Mme Danval est morte empoisonnée.

En effet, Mme Danval n'a jamais éprouvé les symptômes qui caractérisent l'empoisonnement par l'arsenic.

Le témoin conclut en déclarant expressément que dans sa conviction, l'empoisonnement par l'arsenic n'a pas été la cause de la mort. (mouvement dans l'auditoire).

M. le docteur Bergeron, après avoir relevé l'attaque dont son œuvre a été l'objet de la part de M. le docteur Cornil, rappelle les symptômes; langue blanche, chaleur sur l'estomac, etc., que Mme Danval a éprouvés, et qui, suivant lui, caractérisent l'empoisonnement par l'arsenic.

Il ajoute que cet empoisonnement peut avoir lieu alors même, qu'il ne reste dans les tissus qu'une dose minime de poison.

Après un court débat contradictoire entre les docteurs Bergeron, Galard et Gubler, sur divers points de détail, l'audience est suspendue à 5 heures et renvoyée à demain.

NOUVELLES DU MATIN

Vienne, 8 mai. On mande de Constantinople le 7, à la Correspondance politique: « On a reçu hier à la Sublime-Porte, par l'intermédiaire du consul d'Angleterre, M. Merlin, les propositions faites par les insurgés de la Thessalie et de l'Epire comme conditions de la pacification de ces provinces. Les insurgés demandent une amnistie générale et le désarmement des deux parties. On espère arriver à une entente grâce à ces propositions modérées. »

On mande de Bucarest le 8 à la même correspondance: « Tous les officiers en congé ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments dans la Petite-Valachie. »

Le prince Charles se rendra très-prochainement dans cette région pour passer en revue toute l'armée roumaine. »

On télégraphie en outre de Cattaro, le 8, à la Correspondance politique: « Un attentat contre une sentinelle autrichienne a eu lieu dans un bazar monténégrin. »

« On suppose qu'il s'agit d'une vengeance particulière. »

« Le gouvernement Monténégrin a promis 100 napoléons à la personne qui découvrirait l'auteur de l'attentat. »

Vienne, 8 mai. La commission du compromis a adopté, sans changement, le projet de loi présenté par le gouvernement, concernant la dette de 80 millions.

Vienne, 8 mai. L'agitation grandit parmi les musulmans de la Vieille-Serbie. Les rencontres des Albanais et des Serbes deviennent sanglantes. Les districts de la même région annexés au Monténégrin ne se laisseront pas occuper, malgré les stipulations de San-Stéfano.

Les Anglais veulent soulever toutes les provinces sur les derrières des Russes.

Londres, 8 mai. Sir Northcote, répondant à une adresse dit: « J'espère que l'appui accordé jusqu'ici au gouvernement, par l'immense majorité du peuple anglais, nous permettra de surmonter les difficultés existant encore, mais qui, j'espère, commencent à prendre fin. »

Londres, 8 mai. Recevant une nombreuse députation de représentants du commerce du sucre demandant l'abolition des primes d'exportation sur le sucre ou l'imposition par le gouvernement de droits compensateurs, M. Hickbeach a répondu qu'un arrangement satisfaisant est implorable; il a promis cependant d'examiner la pétition.

Cologne, 8 mai. On télégraphie de Londres, le 8, à la Gazette de Cologne: « M. le comte Schouvaloff n'est porteur d'aucune contre-proposition écrite de l'Angleterre, mais il a été informé confidentiellement du minimum des réclamations du gouvernement britannique. Les deux cabinets tiendront prochainement une conférence à la Haye. »

Des communications officielles de lord Salisbury, il résulte que les demandes réelles de l'Angleterre se résument en trois points: Bulgarie autonome, placée sous le protectorat des puissances signataires du congrès de Paris, mais limitée aux Balkans.

Le port de Batoum et peut-être Kars laissés au pouvoir de la Turquie. Renonciation formelle de la Russie à toute prétention sur la Bessarabie roumaine.

Nantes, 8 mai. On annonce pour dimanche un banquet de 200 couverts en l'honneur de MM. Laisant et Viette, députés. On croit que M. Viette prononcera un discours.

NOUVELLES DU SOIR

On lit dans le Constitutionnel: « Nous croyons pouvoir annoncer que le gouvernement a résolu de donner

une seconde fête nationale à l'occasion de l'Exposition universelle. La pluie et le retard dans l'achèvement des travaux ayant nu à l'ouverture de l'Exposition, on préparerait pour le 15 ou le 20 juin, une fête des plus brillantes à laquelle assisteraient les souverains dont l'arrivée à Paris est attendue.

Hier a eu lieu, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Paul Bert, la réunion de la première section de la commission de l'instruction primaire, qui s'occupe des questions pédagogiques.

On a décidé la création de trois ordres d'écoles primaires: 1° L'école enfantine pour les enfants jusqu'à 6 ans et où les sexes seraient mélangés.

2° L'école primaire ordinaire pour les enfants à partir de 6 ans.

3° L'école primaire supérieure obligatoire pour toute commune de plus de 3,000 âmes et pour tout canton.

La section s'est ensuite occupée de la composition des divers conseils de l'enseignement. Elle continuera l'examen de cette question dans ses séances ultérieures.

Les deux autres sections qui s'occupent de l'enseignement primaire, l'une au point de vue administratif, l'autre au point de vue financier, ont été convoquées pour cette après-midi.

La gauche républicaine s'est réunie hier à quatre heures, salle des conférences du boulevard des Capucines, sous la présidence de M. Leblond.

Au commencement de la séance, M. le président a rappelé le rôle joué par la gauche républicaine depuis 1871, les services qu'elle a rendus par sa modération et sa fermeté; il croit l'existence du groupe toujours nécessaire, et demande à ses collègues de l'affluence en reconstituant les bureaux dont les pouvoirs sont expirés.

La réunion a décidé à l'unanimité le maintien du groupe, et à la même unanimité, proroge les pouvoirs du bureau actuel jusqu'à la prochaine session.

La réunion a expliqué ensuite le désir de ne se séparer qu'après avoir vérifié les élections dont les rapports sont déposés.

La séance a été levée à cinq heures un quart.

Quelques députés de la gauche ont émis l'idée de nommer, pour les affaires extérieures, une commission permanente qui représenterait la Chambre auprès de M. le ministre des affaires étrangères, lequel la tiendrait au courant de l'état de nos relations diplomatiques.

Cette députation communiquerait à la Chambre, lorsqu'elle le jugerait opportun toutefois, les renseignements qu'elle aurait recueillis. Par suite de cette combinaison parlementaire, les membres de la majorité renonceraient d'une façon absolue à leur droit d'interpeller M. le ministre des affaires étrangères.

La commission du budget, chargée de l'examen des nouvelles lois de finances de l'exercice 1879, va être, dit-on, reconstituée de manière que tous les groupes de la majorité s'y trouvent représentés d'une façon équivalente à leur importance numérique.

Le nommé Jules-Alexandre L... dit R..., âgé de trente-neuf ans, clerc d'huissier, vient d'être arrêté, en vertu d'un jugement du 3^e conseil de guerre, le condamnant à vingt ans de détention, pour participation à l'insurrection de 1871.

Cet homme, qui, d'ailleurs, est profondément ignorant de la manipulation télégraphique, avait, entre autres faits, usurpé, pendant la commune, les fonctions de chef de bureau télégraphique de la rue Publia.

Après notification du jugement ci-dessus, qu'il a reconnu lui être applicable, ce condamné a été mis à la disposition de l'autorité militaire pour être jugé contradictoirement.

M. le ministre de l'instruction publique vient de confier à M. Charles Sauvastre, ancien rédacteur de l'Opinion nationale, la mission d'aller étudier en Suisse, l'organisation des écoles professionnelles d'enseignement primaire.

Les quatre individus qui ont crié Vive l'empereur à bas la République! à la sortie de l'église Saint-Lambert de Vaugirard, ont comparu hier devant la police correctionnelle. Pouilly a été condamné à 2 mois de prison, Rounaud et Vinay, chacun un mois, Gallier a été acquitté.

Hier, M. Cassano, gérant de la Commune affranchie se présentait devant le Tribunal correctionnel de Paris, comme opposant au jugement rendu le 18 avril dernier pour avoir publié le journal avant d'avoir acquitté les condamnations prononcées contre lui.

Hier, le Tribunal correctionnel a purement et simplement confirmé le jugement sus-daté.

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante: « Berlin, le 8 mai, soir. »

« Suivant des informations puisées à une source aussi impartiale que sûre, on peut considérer comme sans fondement toutes les suppositions qui ont couru ici ces jours derniers, et auxquelles j'ai fait allusion dans mes dernières dépêches, relativement à des desseins

secrets dont le gouvernement anglais aurait préparé l'exécution. Le cabinet Beaconsfield ne songe pas à s'écarter de la base solide du droit européen qui fait la principale force de sa politique, et rien n'autorise à douter de la parfaite loyauté de ses intentions. »

Petite bourse du boulevard du 8 mai 1878.

3 0/0 73 82, 90, offert.
5 0/0 109 70, 87, 83.
Italien 71 85, 72 1/2 95.
Turc 8 27, 30.
Egypte 167 75, 165.
Banque ott. 346 87.
Florins 59 1/2 5/8.
Russes 77 5/8, 75 1/8.
Hausse animée.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 8 mai. L'Autriche désirant que le rapatriement des réfugiés Bosniaques ait lieu prochainement, est entré en pourparlers avec la Porte pour les mesures qu'il sera jugé nécessaire de prendre.

Constantinople, 8 mai. On assure que, prochainement, Choumla sera en partie évacuée, mais la ville sera seulement occupée par des troupes turques nécessaires, pour garder les canons et le matériel de guerre.

La Sublime Porte demande que les évacuations turques soient compensées par des évacuations russes équivalentes.

Constantinople, 8 mai. Le Hérald publie une lettre d'un médecin exprimant l'avis que la flotte anglaise devra abandonner le mouillage d'Imid le mois prochain à cause des fièvres paludéennes et autres.

Constantinople, 8 mai 10 h. s. On assure que si les Turcs se décident à évacuer Choumla et Varna, les Russes seraient disposés à se retirer de San Stefano vers Tchataldja.

Bucharest, 8 mai. 7,000 voitures russes sont parties de Bucharest, allant à Routschouk.

Les journaux de Jassy mentionnent le bruit que 40,000 Russes arriveraient de nouveau à Jassy.

Semlin, 8 mai. Le prince Milan a refusé de sanctionner la sentence de mort prononcée récemment, par le conseil de guerre, pour cause de conspiration, contre l'ex-ministre-président Topolo, contre le lieutenant-colonel Jefrem Markovitch et leurs complices, par suite de la pression des agents diplomatiques d'Angleterre, de Russie, de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche.

Le gouvernement serbe repousse toute responsabilité au sujet du procès Topolo et d'autres procès actuellement soumis à la sanction du prince.

Londres, 8 mai. La nouvelle publiée par les journaux du matin que le comte Schouvaloff était parti hier matin est inexacte.

Le comte Schouvaloff n'est parti que ce matin pour Saint-Petersbourg. Il passe par Calais et Cologne.

Berlin, 8 mai. La Correspondance provinciale constate que les négociations entre la Russie et l'Angleterre ont pris, ces derniers jours, une tournure plus animée et plus accentuée, qui fait de nouveau espérer au Cabinet de Londres et de Saint-Petersbourg qu'ils parviendront à s'entendre sur la façon dont les questions pendantes doivent être traitées à l'avenir.

On interprète surtout dans ce sens le voyage du comte Schouvaloff à Saint-Petersbourg.

Les bruits d'après lesquels une nouvelle tension se manifesterait dans les relations de la Russie et de l'Autriche ne sont pas confirmés.

L'empereur d'Allemagne a renoncé à se rendre cette année à Wiesbaden. Avant de faire le voyage d'Emm, l'empereur résidera tantôt à Berlin, tantôt à Babelsberg.

Les douleurs névralgiques du prince Bismarck ont repris, par suite de la maladie dont le chancelier de l'Empire a été atteint récemment.

Madrid, 9 mai. Après une longue discussion, le Congrès rejette par 153 voix contre 1 la proposition de M. Falanmanca concernant Cuba.

Les députés de l'opposition n'ont pas pris part au vote.

Rome, 8 mai. Après les explications du rapporteur M. Brioschi, et celles du ministre des Finances, M. Seismit Doda, le Sénat a adopté, par 74 voix contre 14, le traité de commerce avec la France.

Rome, 8 mai. Repondant aux questions qui lui ont été adressées hier, le garde-des-sceaux dit qu'il compte présenter un code pénal et un code de commerce; que, pour son compte, il est partisan de l'abolition de la peine de mort, et que, relativement aux mariages célébrés seulement devant l'Eglise, et à l'organisation de la propriété ecclésiastique, il faut attendre les résultats des études commencées avant de présenter des projets sur ces sujets.

DERNIERE HEURE

Londres, 9 mai 1878. Le Times publie une dépêche de Vienne donnant comme positif que la France appuie les objections de l'Angleterre contre l'extension de la Bulgarie jusqu'à la mer Egée.

D'après une dépêche de St-Petersbourg, publiée par le même journal, on

espère que le comte Schouvaloff parviendra à dissiper les défiances mutuelles de l'Angleterre et de la Russie; alors, un grand élan sera donné aux négociations.

CHAMBRE DES DEPUTES

Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix

Séance du 9 mai

Présidence de M. Jules Grévy. La Chambre valide M. Peulve. Répondant à une interpellation de M. Dréolle, M. Waddington déclare que les négociations relatives au Congrès durent encore.

On peut espérer qu'elles aboutiront à une solution pacifique. Le rôle de la France n'a pas pu être actif.

La France a assisté aux derniers événements en spectatrice désintéressée et en conseillère amicale. Elle entretient de bons rapports avec toutes les puissances sans exception et exerce son influence en faveur de la paix.

Le Gouvernement n'a pas d'autres engagements que ceux résultant des traités revêtus de la signature de la France.

Enigme

Je suis de l'espèce femelle. Et pourtant je ne parle pas. A tout venant j'ouvre les bras sans cesser d'être demoiseille. Je vais, les poings sur les côtés, Bataillant tous les chemins de France, Promener de tous les côtés. Le grand goût que j'ai pour la danse; Mais, à ce métier, j'ai trouvé Quelqu'un de s'enrichir guère: Aussi, durai-je ma vie entière. Suis-je toujours sur le pavé. Le mot de l'Enigme d'hier est: Almanach

COMMERCE

MARCHÉ D'ANVERS du 8 mai. CAPRES. — Marché par continuation ferme; on a vendu 463 sacs Santos, bas ordinaire, disponibles, à 35 1/4 cents entrepot.

CAFFÉS. — sans affaires sur place par suite de la tenue du marché aux grains, de Bruxelles.

LAINE. — On a vendu aujourd'hui 16 b. laine en suint de La Plata et 21 b. Australie suint.

PÉTROLE RAFFINÉ. — (Les prix ci-après s'entendent pour partie premier coté):

Disp. blanc, selon Payé Vendeurs
nuance et quant. 26 75 » » 26 75 » »
Mai . . . » » » » 26 25 » »
Juin . . . » » » » 26 50 » »
Juillet . . . » » » » 27 » » » »
Août . . . » » » » 27 50 » »
Septembre . . . » » » » 28 » » » »
4 derniers mois . . . » » » » 28 75 » »
Marché calme.

PARIS, 9 mai. — Dépêche de 2 heures. Colza courant 92 75 Juillet-août 60 »
Juin 92 75 Suc. 88 d. 10/13 56 »
Juillet-août 91 75 » 7/9 disp. 52 »
4 derniers 94 75 » bl. n° 3 cour. 66 25
Lin courant 71 » Juillet-août 66 25
Juin 71 » Farines 8 m., c. 69 25
4 derniers 72 25 Juin 68 25
Spiriteux cour. 59 75 Juillet-août 67 75
Juin 60 » Marque Darblay 70 »

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris le 8 mai 1878: Les consolidés anglais ont monté de 1/8 à 1^{er} coté de 116 à la seconde; en tout 2/16.

Les derniers dépêches parlaient d'une nouvelle hausse de 1/16. Le courant de l'optimisme domine de nouveau; on espère que le comte Schouvaloff réussira à amener un rapprochement entre les cours de Londres et de Saint-Petersbourg et que, d'ici à quinze jours, la date de la réunion d'un Congrès pourra être fixée.

Il ne reste plus trace de la légère défaillance qui avait signalé la bourse d'hier. La réaction causée par la rapidité de commencement du mois ont été dépassées; on a fini à 73.50 et 109.60, en hausse de 0.27 1/2 sur le 3 0/0 et de 0.35 c. sur le 5 0/0.

Les valeurs égyptiennes continuent à être l'objet de demandes suivies.

Les acheteurs fondent un grand espoir sur la présence plus ou moins prolongée de forces anglaises en Egypte.

Les fonds Italiens, Russes et Autrichiens ont regagné leurs prises d'avant-hier.

La réaction causée par la rapidité de la hausse sur les actions du Crédit foncier n'a pas été de longue durée.

Elles sont revenues à 690 et étaient l'objet de nombreuses demandes fermes et à primes.

Le Crédit mobilier espagnol ne s'est pas relevé aussi facilement. La Banque de Paris et le Mobilier français étaient fermes; mais leurs cours n'ont progressé que de quelques fractions.

Les acheteurs du canal de Suez sont délaissés par la spéculation. Le gaz parisien a définitivement repris les cours de 1250.

On profitera sans doute du trafic exceptionnel de l'exposition pour enlever les cours.

BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES

10 act. Pentagraphe voltaïque 325 »
24 act. Patrie (nord) 70 »
20 act. Villa Gutierrez 7 »
30 oblig. Don Miguel 7 »
15 oblig. Ports de Marseille 440 »
15 oblig. Carrières de Oise 275 »
20 act. Raffinerie de Honfleur 60 »
18 act. Bénédictine Fécamp 60 »
25 act. Sardes 60 »
25 oblig. Mexicaines 60 »
24 bons Call 20 »
81 act. Bézières 40 »
60 oblig. Usines à gaz réunis 120 »
12 act. Librairie catholique 140 »
25 oblig. Confians à la mer 100 »
8 oblig. Croisic à St-Nazaire 130 »
22 oblig. Lille à Valenciennes 5 0/0 130 »
10 oblig. Lille à Valenciennes 3 0/0 225 »
22 oblig. Vendée 3 0/0 60 »
22 oblig. Rouen-Sud 120 »
12 oblig. Hô et de Nico 200 »
12 oblig. Talanno de souffre 40 »
10 oblig. Duvul 40 »
22 oblig. Métallurg. de la Vienne. 185 »
25 ac. Tabac français 180 »
10 bons Livardus 130 »
25 act. Abeille (grêle) 585 »
14 act. Abeille (noctide) 585 »
15 oblig. Hirondelles 300 »

OFFRES

100 act.	SC-LOUIS du Rhône	47 50
15 oblig.	Pontgibaut	750 »
5 oblig.	Carnoules	200 »
9 oblig.	Tarn-et-Garonne	192 »
14 act.	Mines Diétrich privilig.	216 »
20 oblig.	La Tarennaise	267 »
22 act.	Collo (375 fr. versés)	125 »
18 act.	Tramways de Roubaix	410 »
40 oblig.	Messageries parisiennes	381 »
12 act.	Filat. corderie du Maine	450 »
8 oblig.	Métal. d'Autouil	190 »
25 act.	Méridionaux français...	100 »
15 oblig.	Forge de la Soins	130 »
2 act.	Auzits	225 »
11 act.	Transports parisiens	480 »
10 act.	Crédit viager	600 »
15 oblig.	Chant. de la Seine	330 »
9 oblig.	Construct. de la Villette	367 50
10 act.	Construct. de la Villette	500 »
19 oblig.	Construct. de Paris	80 »
19 oblig.	Tramways de Provency	250 »
15 oblig.	Hallage à vapeur	315 »
5 act.	Coïn de Roe	409 »
14 oblig.	Compt. Indust. du Gaz	460 »
5 oblig.	Villa Gutierrez	310 »
5 oblig.	Moudragon	50 »
5 oblig.	Céramique du Nord	425 »
78 oblig.	Chem. de l'Aube-Loire	21 »

Cote de la Banque nationale (dep. 4,000,000) 10, place Vendôme, Paris.

SEANCES DE LA BOURSE

Valeurs.	C. P.	C. G. de 9 heures.
Gourcelles-L.	1076 »	» » » » » »
Croqui-les-A.	115 »	» » » » » »
Mariy	150 »	» » » » » »
Annouin-D.	90 »	» » » » » »
St-Aldegonde	» »	» » » » » »

FOIRE DE ROUBAIX

Directeurs-Propriétaires S. PRIAMI ET G. PIERANTONI

Grand Cirque Milanais

Représentation Extraordinaire

Des Frères WILSON

Grand Caste

PPINO et CHECC